Villennes sur Seine

LE MAG

N° 18 • printemps 2025

FINANCES

Sérieux budgétaire,
projets et exonération
> p. 4, 5, 6

VIE SCOLAIRE

La concertation
lance la rénovation des Sables
> p.12

SPORT

Foulée villennoise :
l'incontournable rendez-vous
> p. 24

SOMMAIRE

3. **Édito**

4. **Finances**
- *Sérieux budgétaire : une stratégie gagnante pour les Villennois*
- *Investissement : des projets résolument orientés vers l'avenir*
- *Une exonération de taxe foncière pour favoriser la rénovation énergétique*

7. **Cadre de vie**
- *Un nouveau dispositif pour préserver notre cadre de vie*
- *Pylônes et antennes 5G : une stratégie de concertation et de maîtrise des projets*

10. **Transitions**
- *Des nichoirs au service de la biodiversité*
- *L'ABC est lancé !*
- *Les biodéchets des cantines dans le compost du potager*

12. **Vie scolaire**
- *La concertation, point de départ de la rénovation de l'école des Sables*
- *Cantines scolaires : engagements tenus et nouveaux défis*

14. **En bref**
- *Un fromager reprend le relais postal*
- *Réouverture de la déchèterie d'Orgeval*
- *Opération tranquillité absence*
- *Entretien des concessions au cimetière*

15. **Vie municipale**
- *Le Préfet des Yvelines en visite à Villennes*
- *Hommages à Charb et aux victimes d'Afrique du Nord*
- *Jean-François Raynal nous a quittés*
- *Sylvia Schmitt honorée aux Vœux du maire*

16. **Vie économique**
- *Le café villennois transporté à la voile*
- *Tookta, l'application qui trouve des sorties pour vos enfants*
- *Nouvelle période d'engagement pour l'Amap*

18. **Jeunesse**
- *Jeu vidéo et numérique : un salon connecté au succès*
- *Rencontres de générations à la Rose des Vents*

20. **Social**
- *Une aide-ménagère pour les personnes en perte d'autonomie*
- *Fermeture de l'Aubrière : une solution pour les résidents*

22. **Seniors**
- *Que du bonheur pour nos seniors*

24. **Sport**
- *Foulée villennoise : l'incontournable rendez-vous sportif et familial*
- *Le golf se refait une beauté*

26. **Culture**
- *Avec la bibliothèque, les écoliers prennent goût à la lecture... et aussi à l'art*
- La Pentecôte *en plein diagnostic de restauration*
- *L'art urbain va faire le mur*

28. **En images**
- *Les animations culturelles font le printemps*

30. **Agenda**

34. **Tribunes**

35. **En images**
- *La Joyeuse Parade a ensoleillé Villennes*

Inscrivez-vous à la newsletter :
www.ville-villennes-sur-seine.fr

Suivez-nous sur :
Mairie de Villennes sur Seine
@villennessurseine

Directeur de la publication : Jean-Pierre Laigneau
Responsable de la publication : Thomas Chaigne
Rédaction : Service Communication, élus, services municipaux
Réalisation : Service Communication
Crédits photos : Services municipaux
Impression : Imprimerie Jasson Taboureau
Imprimé dans le respect de l'environnement sur papier éco-certifié
3 200 exemplaires
Dépôt légal : 2e trimestre 2025

EDITO

Chères Villennoises,
Chers Villennois,

Le printemps est une saison de renouveau et Villennes-sur-Seine n'échappe pas à cette dynamique ! Fidèles à nos engagements, nous poursuivons avec responsabilité et ambition les projets qui façonnent l'avenir de notre ville.

Notre budget pour cette année reflète cette volonté : investir pour améliorer votre cadre de vie, tout en maintenant une gestion rigoureuse et maîtrisée des finances publiques. La rénovation de l'école maternelle des Sables, dont la phase de concertation avec l'équipe éducative, les élèves et les parents est achevée, en est un parfait exemple. Ce projet structurant permettra d'offrir aux plus jeunes des conditions d'apprentissage dans un cadre moderne et optimal en matière d'isolation thermique et de consommation énergétique.

D'autres réalisations marqueront également les mois à venir : le soutien au projet du Tennis-Club de Villennes de construire deux terrains de padel au complexe sportif pour enrichir notre offre (la commune y a affecté 250 K€ de son budget d'investissement), la rénovation de l'église pour préserver notre patrimoine ou encore l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux afin de poursuivre notre engagement en faveur de la transition énergétique.

Dans cette même logique, nous avons décidé d'instaurer une exonération de taxe foncière pour certains travaux de rénovation énergétique. Une mesure concrète qui encourage chacun à participer à l'effort collectif pour un habitat plus durable et économe en énergie.

La question de la préservation de notre cadre de vie, notamment avec le sujet des antennes relais, est également au cœur de nos préoccupations. Conscients des interrogations qu'elles suscitent, nous avons mis en place une stratégie équilibrée : concertation avec la population et négociations avec les opérateurs pour maîtriser l'implantation de ces infrastructures.

Enfin, le printemps est aussi une saison riche en événements. Nous venons de vivre de beaux moments de partage avec la Joyeuse parade, le Salon du numérique et des jeux vidéo dédié à la jeunesse, les activités proposées aux seniors par le CCAS et une vie culturelle toujours aussi dynamique. D'autres rendez-vous marqueront les prochaines semaines et nous serons heureux de vous y retrouver ! Nous vous attendons d'ailleurs nombreux le samedi 26 avril à 11h, au niveau de la halle du marché, pour inaugurer la place François Gourdon et ainsi rendre hommage à celui qui fut, pendant 25 ans, maire de notre belle commune.

Un regard sur notre passé, mais une vision pour l'avenir, Villennes-sur-Seine avance, grâce à vous et pour vous.

Jean-Pierre Laigneau,
Maire de Villennes-sur-Seine,
Conseiller communautaire
Grand Paris Seine & Oise (GPS&O)

FINANCES

Sérieux budgétaire : une stratégie gagnante pour les Villennois

Comme depuis le début du mandat, la Municipalité a voté un budget ambitieux et responsable, véritable tremplin pour porter des projets d'intérêt général avec une capacité d'autofinancement renforcée.

Année après année, la stratégie menée par les élus villennois porte ses fruits. Investis par la volonté d'une gestion saine et tournée vers l'avenir, ils ont présenté, lors du conseil municipal du 3 avril, un budget primitif dans la lignée des précédents.
« Le budget de fonctionnement 2025 reflète des dépenses dont la progression est maîtrisée, en particulier sur la masse salariale, précise Adrien Perret, adjoint au maire délégué aux Finances. *Du côté des recettes, la progression des bases foncières de 1,7% sera partiellement compensée par l'exonération de 60% votée en février, sous condition de réalisation de travaux de rénovation énergétique éligibles et respectant les seuils requis (voir p.6). »*

En 2024, le non-recours à l'emprunt et le résultat courant, positif autour de 600 000€ (hors reste à réaliser), sont des signaux très positifs.

Baisse de l'endettement et sécurisation de la capacité d'autofinancement

« En stabilisant le taux communal des impôts cette année, le sérieux de notre gestion permet de poursuivre la baisse de l'endettement et de conserver une capacité d'autofinancement indispensable à la politique d'investissement, poursuit Adrien Perret. *Cette conduite responsable des finances communales nous permet d'envisager des projets qui ont pour objectif d'améliorer les services et les équipements à destination des Villennois (voir p.5). »*

Fiscalité : le taux communal figé

Le taux communal de la taxe foncière sur les propriétés bâties pour 2025 a été fixé à 28,25%. Il est équivalent à celui de 2024 et dans la moyenne basse par rapport aux communes voisines. Pour rappel, il était passé de 30,45% à 29,25% en 2023, et à 28,25% en 2024. Les valeurs locatives brutes de taxe foncière communale seront revalorisées conformément à la législation en vigueur de 1,7%.

Comparatif des taux communaux de taxe foncière sur les propriétés bâties

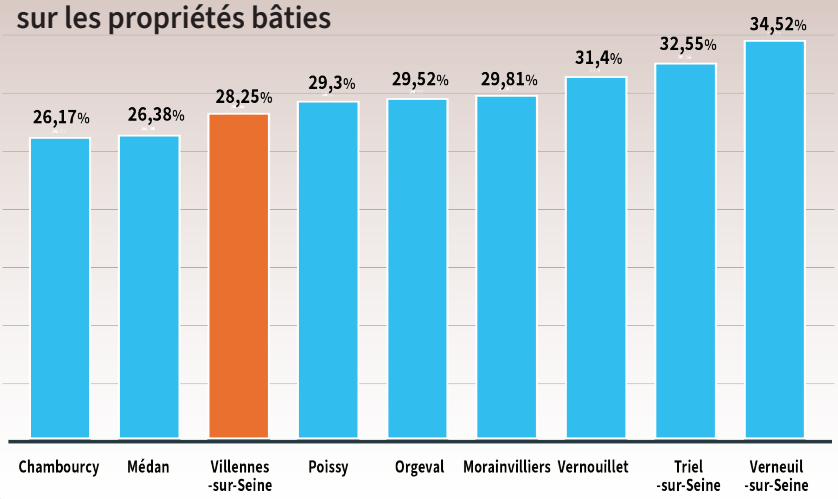

Des charges dont l'augmentation est maîtrisée

- Les dépenses d'achats courants progressent en dépit d'une stabilité des dépenses d'énergie, sous les effets d'une hausse des tarifs de contrats de maintenance.
- L'intégration d'un budget d'entretien des bois devient nécessaire.
- Les coûts d'assurance augmentent.
- La loi de finances pour 2025 impose à Villennes une contribution de 120 K€ au titre du dispositif de lissage conjoncturel (Dilico) : le revenu fiscal de référence des habitants est en effet plus élevé que la moyenne et le taux de taxe foncière est inférieur à la moyenne, d'où la contribution décidée par l'État (les chiffres et les modalités ne sont toutefois pas définitifs).
- Le patrimoine communal nécessite des adaptations et des dépenses d'entretien pour que la Ville maintienne la qualité de ses équipements.

Investissement : des projets résolument orientés vers l'avenir

Les dépenses d'investissement (hors remboursement d'emprunt) atteignent 2,15 M€ dont 1,73 M€ de projets nouveaux. Ils répondent à une ambition forte pour Villennes et ses habitants.

BÂTIMENTS

375 K€
Rénovation de l'école des Sables

90 K€
Église Saint-Nicolas

41 K€
Espace des arts

44 K€
Entretien des écoles

67 K€
Autres bâtiments et logements communaux

JEUNESSE

28 K€
Réfection du Local 11-17 ans

VIE SCOLAIRE

27 K€
Aménagement pour les cantines dans le cadre de Mon Restau responsable

20 K€
Lits pour les enfants et matériel pour les Atsem

TRAVAUX DIVERS

140 K€
Réfections d'infrastructures (murs, parking, etc.)

25 K€
Matériel technique

10 K€
Décorations de Noël

ESPACES VERTS

70 K€
Aménagements paysagers

FONCIER

100 K€
Acquisitions de terrains en bord de Seine

SÉCURITÉ

25 K€
Vidéoprotection

CIMETIÈRE

60 K€
Acquisition d'un nouveau colombarium et reprise de concessions

SPORTS

250 K€
Construction de terrains de padel

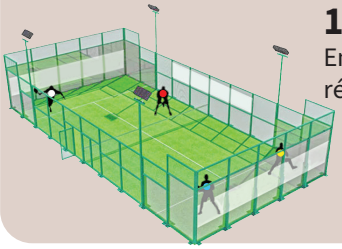

28 K€
Équipements divers

135 K€
Entretien et réfections

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

100 K€
Panneaux photovoltaïques

NUMÉRIQUE

90 K€
Matériel et logiciels informatiques

Une exonération de taxe foncière pour favoriser la rénovation énergétique

La Municipalité a décidé d'instaurer une exonération de taxe foncière sur les logements qui font l'objet d'une rénovation énergétique.

Êtes-vous éligible ?

C'est le service des impôts de Poissy qui a la compétence du traitement des dossiers.
Pour faire votre demande et poser vos questions, rendez-vous sur la messagerie de votre espace particulier sur *impots.gouv.fr*

La Municipalité poursuit son engagement en faveur de la transition énergétique et du pouvoir d'achat des Villennois.
Afin d'encourager la rénovation énergétique des logements, les élus de la majorité ont proposé une exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties, pour une durée de trois ans, pour les logements achevés depuis plus de dix ans et qui ont fait l'objet de dépenses pour certains travaux d'amélioration de la performance énergétique*.

Une démarche gagnant-gagnant

« Avec cette mesure, nous voulons inciter les propriétaires à entreprendre des travaux permettant de réduire leur consommation d'énergie et donc leurs factures, tout en contribuant à l'effort collectif de lutte contre le changement climatique, précise Adrien Perret, adjoint au maire délégué aux Finances. *Il s'agit d'une démarche gagnant-gagnant pour les habitants et pour l'environnement. »*
Débattue en commission municipale des Finances, cette mesure a reçu un avis favorable en retenant un taux de 60% d'exonération qui a ensuite été voté par le conseil municipal.

*Cette exonération peut s'appliquer, dès 2025, aux logements pour lesquels le montant total des dépenses payées au cours de l'année qui précède la première année d'application de l'exonération est supérieur à 10 000 € TTC par logement (hors main d'œuvre) ou aux logements pour lesquels le montant total des dépenses payées au cours des trois années qui précèdent la première année d'application de l'exonération est supérieur à 15 000 € TTC par logement (hors main d'œuvre).

Un nouveau dispositif pour préserver notre cadre de vie

Afin de protéger le cadre exceptionnel de Villennes et garantir un développement harmonieux, la Municipalité soutient la mise en place d'un périmètre délimité des abords.

Villennes-sur-Seine est une ville au patrimoine remarquable, dont le charme et la qualité de vie reposent sur un équilibre subtil entre son environnement naturel et son bâti. Après le refus des institutions, en 2020, d'une protection via la mise en place d'un Site patrimonial remarquable (SPR), la commune explore, avec le périmètre délimité des abords, une alternative efficace pour renforcer la protection de son patrimoine qui remplacerait l'actuel rayon de 500 m autour de l'église.

« Garantir un développement cohérent »

« En instaurant cette protection, nous affirmons notre volonté d'assurer un avenir durable à Villennes, où modernité et tradition coexistent en harmonie, explique Jean-Michel Charles, adjoint au maire délégué à l'Urbanisme. *Cet engagement s'inscrit pleinement dans notre démarche de valorisation du territoire et de préservation de notre cadre de vie, pour le bien-être de tous les habitants dans un contexte marqué par des enjeux complexes tels que l'application de la loi SRU, la désartificialisation des sols, la pression foncière et la modernisation des infrastructures. La Ville poursuivra ce travail en concertation avec les autorités compétentes et les acteurs locaux afin de garantir un développement cohérent et respectueux de notre héritage commun. »*

Faire de l'Architecte des Bâtiments de France un partenaire clé

L'Architecte des Bâtiments de France joue un rôle moteur dans cette démarche et la délimitation du périmètre exact lui reviendra. Le nouveau zonage pressenti se calquerait pratiquement sur celui de l'ensemble cohérent Médan-Villennes inscrit au PLUi, intégrant l'espace longeant les coteaux le long de la départementale 164 et la Seine, et prenant également en compte plusieurs espaces boisés de qualité, ainsi que l'Ile du Platais.
Grâce à ce périmètre, la commune intégrerait plus largement l'Architecte des Bâtiments de France et en fera un acteur clé des évolutions du tissu urbain, le rendant capable d'orienter les projets d'urbanisme vers des versions plus qualitatives et plus respectueuses du patrimoine existant.

Pylônes et antennes 5G : une stratégie de

Après des mois de consultation et d'échanges, la Municipalité affine sa stratégie pour encadrer la politique de développement du réseau menée par les opérateurs et poussée par l'État.

Après une première réunion publique en juin 2024, la mairie a tenu ses engagements afin de répondre aux questions et aux attentes des habitants. Ainsi, mercredi 5 mars 2025, une nouvelle réunion commune avec Médan dédiée à Breteuil était mise en place pour apporter l'éclairage d'intervenants indépendants et donner aux habitants les informations nécessaires afin d'expliquer la stratégie de la commune. Mercredi 19 mars, une nouvelle réunion, cette fois-ci axée sur les projets d'implantation en centre-ville, s'est tenue.

« Maîtriser le destin de Villennes »

« La stratégie de la Municipalité est au cœur d'un triptyque que nous devons prendre en compte dans son intégralité, précise Alain Adiceom, adjoint au maire délégué à la Transition numérique. *D'un côté il y a la mission d'intérêt général de l'État qui impose la couverture de réseau sur tout le territoire national et qui pousse les opérateurs à accélérer le déploiement des antennes 5G. D'un autre côté, il y a les risques perçus par les administrés et la mairie qu'ils soient environnementaux, sanitaires ou financiers avec les pertes éventuelles de valeur patrimoniale des biens. Enfin, il est nécessaire de prendre en compte les risques juridiques pour toutes les parties. »*

Des experts indépendants pour éclairer les choix

Pour les deux réunions publiques, la mairie a fait appel à des experts indépendants : la société Oraxio, avec Mr Hauswald, ingénieur Télécom, qui a présenté un état des lieux sur la technologie 5G et sur les risques sanitaires ; Maître Adeline-Delvolvé, avocat spécialiste en droit public, qui a évoqué l'état du droit et la jurisprudence en la matière ; et enfin l'Agence nationale des fréquences radio (ANFR) avec Mr Dumay qui a expliqué les niveaux d'exposition du public aux ondes électromagnétiques et les dispositifs de mesure et de contrôle.

Un pylône commun au lieu de 2 à Breteuil

Pour Breteuil, Alain Adiceom a précisé le positionnement de la Municipalité sur les 2 projets de pylônes envisagés par Free et Bouygues, sur des terrains privés (voir plan p 9).

« Les deux projets sont à 170 m l'un de l'autre, précise l'élu. *Ces derniers mois, appuyés par Laurent Barbotin, conseiller municipal délégué aux Affaires juridiques, nous avons mené des discussions, tant techniques que juridiques, avec les opérateurs. L'objectif de la Municipalité est de maîtriser le destin de Villennes et de positionner les antennes sur un pylône commun. Il serait irresponsable de ne pas tenter de mutualiser ces 2 projets. En l'espèce, ce pylône serait construit sur le terrain d'un propriétaire privé. L'idéal aurait été que ce soit sur un terrain communal afin que les re-*

concertation et de maîtrise des projets

cettes reviennent à la commune et non à un particulier. Cette dernière proposition directrice a fait consensus lors de la réunion de Breteuil pour de futurs projets quel que soit le lieu de Villennes. »

« Trouver des lieux au carrefour de toutes les attentes »

Dans le centre-ville aussi, les opérateurs sont très actifs pour déployer de nouvelles antennes, Bouygues et Free ayant déposé des demandes préalables qui ont été refusées par la mairie.

« Nous y portons une extrême vigilance. Orange et SFR frappent à la porte et nous allons les recevoir très prochainement. Les 4 opérateurs pourraient trouver des accords avec des particuliers et la jurisprudence montre qu'il est très difficile de s'opposer, poursuit Alain Adiceom. *C'est pourquoi nous poursuivons notre stratégie de concertation pour trouver des lieux au carrefour de toutes les attentes des Villennois. »*

À Breteuil, 2 projets de pylônes envisagés par Free et Bouygues, à 170m l'un de l'autre, sur des terrains privés.

Des nichoirs au service de la biodiversité

Dans le cadre de sa reconnaissance par la Région Île-de-France comme Territoire engagé pour la nature, la commune de Villennes a récemment installé 30 nichoirs destinés aux mésanges, aux rouges-gorges et autres bergeronnettes.

Ces installations visent à offrir un refuge sécurisé à ces espèces d'oiseaux essentielles à l'équilibre de nos écosystèmes locaux.

3000 € de subvention

« Ces nichoirs ont été installés dans des lieux stratégiques du territoire, notamment dans les bois, les parcs et les jardins municipaux avec l'objectif de lutter de manière naturelle contre des espèces invasives, précise Virginie Oks, adjointe au maire déléguée aux Transitions écologique et énergétique. *Ce projet a été financé par la Région Île-de-France grâce à une subvention de 3000 € accordée à la commune dans le cadre du budget participatif écologique. »*

Régulation des nuisibles

Les mésanges, grandes prédatrices de chenilles processionnaires, jouent un rôle clé dans la régulation de ces nuisibles. En leur offrant des habitats adaptés et convenablement orientés, la commune favorise une lutte naturelle contre ces parasites. Les nichoirs destinés aux rouges-gorges et bergeronnettes visent à ramener ces espèces dans nos espaces boisés, jardins et près des cours d'eau où ils ont également un rôle de régulateurs.

Vous souhaitez vous aussi installer un nichoir dans votre jardin ? Suivez les recommandations de la LPO :
https://www.lpo.fr/la-lpo-en-actions/mobilisation-citoyenne/refuges-lpo/tutoriels/comment-fabriquer-un-nichoir-pour-mesange-charbonniere

L'ABC est lancé !

Toujours dans l'objectif de répondre à ses impératifs de Territoire engagé pour la nature, la commune a budgétisé la réalisation d'un Atlas de la biodiversité communale (ABC). Cet atlas vise à identifier le patrimoine naturel communal afin de mieux le préserver et le valoriser.

La phase d'inventaire a débuté au printemps. Réalisé par la société Alisea, elle est menée par des écologues professionnels et propose également aux Villennois qui le souhaitent de participer. Vous pouvez ainsi partager par mail vos observations de la faune et de la flore villennoise en précisant le lieu exact et la date de la prise de vue :
abc@alisea-environnement.fr
Une réunion de restitution sera programmée afin de partager l'ensemble des résultats.

Moteur éteint = air plus sain

Dans le centre-ville et aux abords des écoles, des panneaux ont été installés pour rappeler que laisser tourner le moteur de son véhicule à l'arrêt participe à la pollution de l'air et est passible d'une amende forfaitaire de 135 euros.

Les biodéchets des cantines dans le compost du potager

Alors que la collecte des biodéchets des cantines des écoles de Villennes a été lancée fin 2023, une partie du compost issu de leur valorisation est désormais utilisée dans le potager de l'école maternelle des Sables.

Pour être conforme à la règlementation, Villennes a fait le choix de valoriser les biodéchets de l'ensemble des cantines en compost. La société Les Alchimistes, située en Île-de-France, se charge de la collecte et de la transformation. Dans le cadre du contrat qui unit la mairie aux Alchimistes, la société fournit chaque année à la commune des sacs de compost. De la cantine au potager, les biodéchets des écoles s'inscrivent ainsi dans une démarche circulaire et vertueuse.

Dans le potager de l'école des Sables, de gauche à droite : Virginie Oks, adjointe au maire déléguée aux Transitions écologique et énergétique ; Rémy Éthève, président de Villennes initiatives et écologie ; Marie-Agnès Bouyssou, première adjointe au maire déléguée aux Affaires scolaires.

Cour oasis : un exemple de réussite pour l'Ademe

Dans le cadre de la quinzaine du réseau Élus pour agir de l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), une quinzaine d'élus franciliens est venue faire étape à Villennes le mardi 25 mars pour découvrir les cours oasis des écoles Chèvrefeuilles et Saint-Exupéry. L'objectif de cette quinzaine est de faire découvrir des réalisations exemplaires aux 4 coins de l'Île-de-France pour inspirer les élus et valoriser des pratiques d'avenir.

Ekopolis : un partenaire aux démarches durables

Engagée avec Ekopolis dans le cadre de la rénovation énergétique de l'école maternelle des Sables, Villennes a accueilli la première commission de l'association en dehors du périmètre parisien. Cet événement permet aux porteurs de projet s'inscrivant dans une démarche vertueuse, durable et responsable de recueillir l'avis d'experts et de professionnels du secteur.

La concertation, point de départ de la rénovation de l'école des Sables

Projet phare des prochains mois à Villennes, la rénovation de l'école des Sables a débuté en 2025 par une phase de concertation impliquant de nombreux acteurs.

Depuis le début de l'année 2025, les ateliers de concertation autour du projet de rénovation de l'école des Sables ont véritablement lancé le projet.
Animés par le CAUE (Conseil d'architecture, urbanisme et de l'environnement) des Yvelines, ces moments d'échange ont pour but de recueillir les attentes des usagers de l'école : enseignants, agents (Atsem, cantines et périscolaire), élèves, parents d'élèves. Pour terminer cette série d'échanges, Marie-Agnès Bouyssou, première adjointe au maire déléguée aux Affaires scolaires, et Fabien Vial, conseiller municipal délégué à la Démocratie participative, ont coanimé l'atelier destiné aux parents d'élèves. L'association VIE, en charge du potager pédagogique, a également participé à cette discussion.

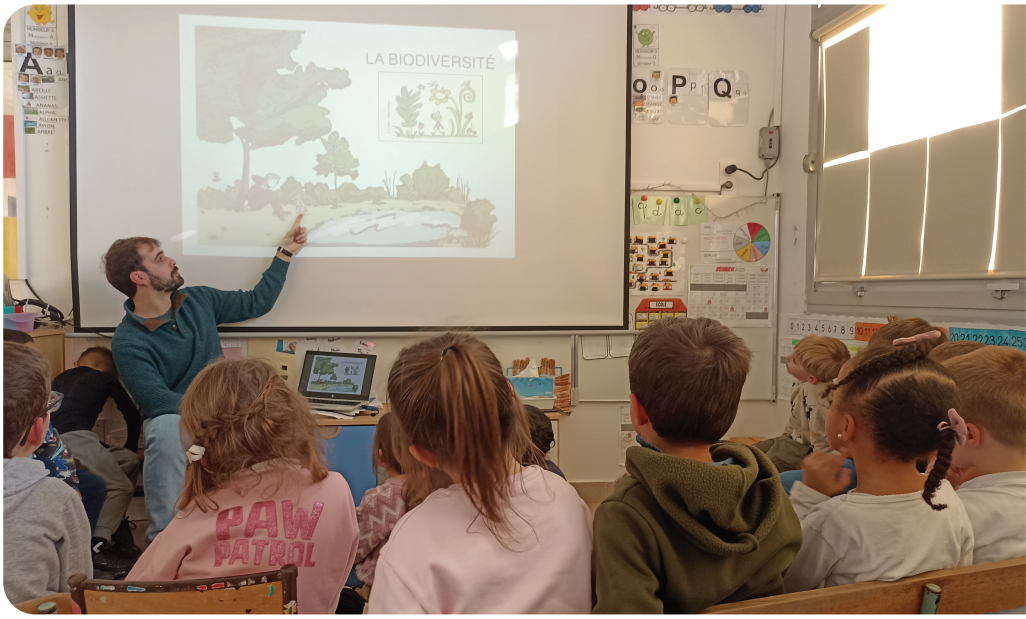

« Le bilan énergétique des bâtiments municipaux a montré que l'école des Sables avait un besoin important d'isolation, explique l'élue. *Au-delà des problématiques énergétiques, nous avons décidé d'aborder la rénovation de l'école maternelle des Sables dans son ensemble (bâtiment mais aussi cour de récréation, stationnements et les usages qui en découlent). Pour réaliser ce chantier important et structurant, nous sommes conseillés par l'Agence départementale Ingeniery et par l'association Ekopolis qui rassemble les expertises en matière de bâtiments durables et responsables en Île-de-France. »*

Des subventions pour soutenir le projet

À ce jour, le coût prévisionnel du projet est estimé, sur la base d'une étude de faisabilité réalisée par l'agence Ingeniery, à 3,5 M€ HT.
Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention de l'État au titre de la Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL). Par ailleurs, la Commune va également candidater pour obtenir d'autres subventions ou prêts auprès de la Région, du programme EduRénov, de L'Agence de l'Eau et du Département, bien qu'à ce jour les subventions départementales soient provisoirement suspendues en raison de difficultés financières.

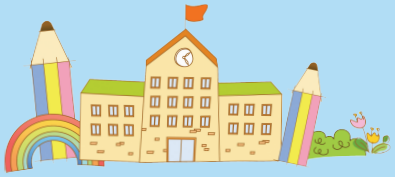

Cantines scolaires : engagements tenus et nouveaux défis

Dans le cadre de la démarche Mon Restau Responsable, la Municipalité a fait le point sur les engagements réalisés et ceux à venir.

Parents d'élèves, élus du Conseil municipal des jeunes, délégués de classe, personnel des écoles et des cantines, prestataires de la restauration scolaire et de la valorisation des biodéchets, associations villennoises, élus... tout ce petit monde était réuni, mercredi 26 mars, pour une séance participative organisée dans le cadre de Mon Restau responsable. *« Cette démarche nous aide à progresser, à évaluer nos actions pour une alimentation saine, durable et de qualité,* précise Virginie Oks, adjointe au maire déléguée aux Transitions écologique et énergétique. *C'est l'occasion de faire le point sur les engagements déjà pris et de se projeter dans l'avenir. »*

Une nouvelle façon de penser les cantines

Villennes compte 3 restaurants scolaires pour 4 écoles et 535 repas y sont servis chaque jour. L'engagement dans cette démarche a mis Villennes sur les rails d'une nouvelle façon de penser les cantines. Cette volonté s'est traduite, dès 2020, par une augmentation du pourcentage de bio (de 20% à 40%) et un passage de 5 à 4 composantes par repas pour réduire le gâchis alimentaire. En 2022, un nouveau prestataire, Convivio, a remporté le marché de la restauration scolaire. *« Ce groupe familial correspondait aux critères instaurés dans notre marché en concertation avec les parents pour une cantine responsable,* explique Marie-Agnès Bouyssou, première adjointe au maire déléguée aux Affaires scolaires. *Nous avons désormais 50% d'aliments durables dont 40% de bio, ce qui va au-delà de la loi Egalim. Le pain est également bio ainsi que local, puisque fourni par la boulangerie de Villennes ».*

Les engagements tenus depuis 2020

- Suppression des plastiques et réorganisation des offices
- 50% d'aliments durables dont 40% de bio
- Mise en place de la collecte et de la valorisation des biodéchets en 2023.
- Installation de 3 gâchimètres à pain
- Don des denrées alimentaires non touchées à la Croix Rouge.
- Utilisation de produits d'entretien écologiques (écolabel et éco certifiés)
- Développement d'ateliers d'éveil au goût (fruits et légumes de saison, fromages)
- Instauration d'une tarification sociale à 1 € le repas pour les familles au quotient familial le moins élevé.

Nouveaux engagements à réaliser dans les prochaines années

- Consulter à nouveau les parents lors du renouvellement du futur marché de la restauration en septembre 2026
- Installer des panneaux solaires sur les toitures des écoles Sables et Pré-Seigneur
- Travailler avec le prestataire pour continuer à améliorer la variété et la qualité des repas
- Réaliser des fresques pour égayer les cantines scolaires
- Réagencer l'office des cantines de Chèvrefeuilles et St-Exupéry en vue d'y installer un vestiaire pour le personnel
- Poursuivre la formation continue des agents de restauration.

Périco Legasse, un parrain engagé

Journaliste, créateur de l'émission Manger, c'est voter sur Public Sénat et défenseur du « goût juste », Périco Legasse était présent en tant que parrain de cette séance. *« L'instant du repas, à la cantine comme à la maison, doit être un moment de convivialité. Bien nourrir les enfants est aussi important que les éduquer et les instruire,* a-t-il insisté. *Il est intéressant de voir que des collectivités commencent à prendre conscience de cela et s'engagent pour leurs cantines comme ici à Villennes ».*

EN BREF

Un fromager reprend le relais postal

Sous la direction de Gilles Sleurs, la Fromagerie de Villennes ouvre ses portes dans les locaux de l'ancienne poste. Elle reprendra l'activité du relais postal qui sera opérationnel dès que la Poste aura terminé son processus de migration des comptes entre l'ancien et le nouveau propriétaire.
En attendant la réactivation du relais poste de Villennes, la Municipalité met en place, pour les personnes non véhiculées, une navette qui dessert le bureau de poste d'Orgeval. Elle circule les mardis et jeudis. Le départ se fait sous la halle du marché à 9h. La boîte à ordonnances pour la pharmacie de Villennes est temporairement déplacée au Carrefour City.
Pour la navette, inscription obligatoire auprès de l'accueil de la mairie (01 39 08 25 40).

Réouverture de la déchèterie d'Orgeval

Après des travaux de mise en conformité et de modernisation, la déchèterie d'Orgeval a rouvert le 1er avril 2025. Dorénavant, elle bénéficie du système d'accès automatique par lecture de plaque d'immatriculation.
Sur simple inscription préalable de(s) véhicule(s), en créant un compte sur le site de la Communauté urbaine, les usagers n'ont plus besoin de présenter leurs justificatifs de domicile ou autre badge à chaque passage. Une fois enregistré, un usager peut accéder aux différentes déchèteries du territoire dotées de la lecture de plaque.
Inscriptions sur le site gpseo.fr (Démarches en ligne) ou via un formulaire papier, disponible en déchèterie.

ADG électricité
INSTALLATION · RÉNOVATION · DÉPANNAGE
Qualifié IRVE
01 71 52 58 30
adgelectricite.fr

Opération tranquillité absence

Toute l'année, dès 48 heures d'absence, la police municipale met en place l'Opération tranquillité absence afin de lutter contre les cambriolages. Ce dispositif gratuit permet d'instaurer une surveillance quotidienne de votre domicile par le biais de rondes des agents de la police municipale.
Téléchargez le formulaire sur le site de la ville. Une fois rempli, envoyez-le à police@ville-villennes-sur-seine.fr ou déposez-le directement au poste de police.
Informations : 06 08 06 83 11.

Entretien des concessions au cimetière

Il appartient aux concessionnaires et à leurs ayants-droits d'entretenir les concessions. Un travail sur le renouvellement des concessions échues ou abandonnées est actuellement mené par les services municipaux afin de les identifier puis d'envisager d'éventuelles reprises administratives.

Le Préfet des Yvelines en visite à Villennes

Frédéric Rose, préfet des Yvelines, et Véronique Martiniano, secrétaire générale de la sous-préfecture de Saint-Germain-en-Laye, ont été reçus mardi 28 janvier 2025 par le maire, Jean-Pierre Laigneau, accompagné de 4 adjoints : Marie-Agnès Bouyssou, Jean-Michel Charles, Alain Adiceom et Adrien Perret. À l'occasion d'une visite de la ville, ils ont pu échanger sur les sujets qui préoccupent les Villennois : rénovation de l'école des Sables et subventions, antennes-relais, urbanisme et logements sociaux (loi SRU), baisse des dotations de l'Etat …

Hommages à Charb et aux victimes d'Afrique du Nord

10 ans après la tuerie de Charlie Hebdo, le maire, Jean-Pierre Laigneau, a tenu à rendre hommage à son ami Charb, l'un des dessinateurs tué. Devant la salle Charb de la Maison des associations, le maire, accompagné d'élus du Conseil municipal et d'agents communaux, a prononcé un discours émouvant puis a déposé un bouquet de fleurs avant d'honorer la mémoire de toutes les victimes en proposant une minute de silence.

Le 19 mars, entouré d'élus et d'agents municipaux, le maire a également rendu hommage aux victimes de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Jean-François Raynal nous a quittés

C'est avec une profonde tristesse que la mairie de Villennes-sur-Seine a appris la disparition de Jean-François Raynal, Conseiller départemental du canton de Poissy-Nord entre 2001 et 2015 puis du canton de Verneuil-sur-Seine jusqu'en 2025.

Figure politique bien connue du territoire, il était particulièrement attaché à Villennes, étant associé, au fil de ses mandats, à de nombreux projets sur notre commune.

Sylvia Schmitt honorée aux Vœux du maire

Vendredi 10 janvier, à la salle des arts, le maire Jean-Pierre Laigneau présentait ses vœux pour 2025 à la population.

L'occasion de rendre hommage à François Gourdon, maire honoraire décédé en novembre, de faire le bilan de 2024, de se projeter sur l'année à venir, d'écouter les élus du Conseil municipal des jeunes et de remettre la médaille de la ville à Sylvia Schmitt, responsable de l'école de chant, pour ses actions en faveur de l'animation de la ville.

VIE ÉCONOMIQUE

Le café villennois transporté à la voile

Le Secret de Joris, mélange emblématique des Cafés Pfaff, torréfié à Villennes, est désormais transporté 100% à la voile. Certains cafés colombiens font également partie du voyage.

Finies les énergies fossiles non renouvelables qui rendent dépendant du prix du pétrole. En choisissant la voile, Cafés Pfaff a pris la décision d'un transport décarboné à l'énergie 100% renouvelable : le vent.

Ce mode de transport permet de baisser la production de CO_2 de 83%. Il préserve également les écosystèmes marins du bruit : un porte-conteneurs générant 200 décibels, soit deux fois plus de bruit que la limite sonore autorisée dans une boite de nuit. Imaginez l'incidence que cela peut avoir sur les animaux marins ! Autre avantage, la conservation des cafés : en effet, alors qu'un porte-conteneurs réalise au moins 4 escales, la voile assure un itinéraire direct, qui divise le temps de voyage par 2. Les cafés sont donc mieux conservés et leur qualité n'en sera que supérieure à l'arrivée.

« Un environnement maritime plus sain »

« Chaque tasse de Secret de Joris devient un petit pas pour l'environnement. Nous croyons fermement que des choix aussi déterminants pour la planète ne peuvent que bénéficier à long terme à tous ceux qui nous soutiennent dans cette démarche, explique le torréfacteur villennois. *Ce choix ambitieux implique des coûts supplémentaires, notamment liés aux moyens nécessaires pour assurer un transport à la voile. Cependant, chaque centime supplémentaire participe à cette aventure écologique et permet de préserver un environnement maritime plus sain, tout en garantissant un produit de qualité supérieure. »*

Les animations à ne pas manquer

Dessin bd manga
Cours 7-13 ans 27€
Mercredi 2 de 15h à 16h30
Samedi 12 de 10h à 11h30

Initiation au crochet
Cours dès 14 ans + adulte 30€
Vendredi 4 de 17h à 19h
Vendredi 11 de 17h à 19h

Bourse d'échange Pokémon
Dimanche 13 de 15h30 à 16h30

Loisirs créatifs
Atelier couleurs 7-10 ans
Inscription gratuite
Lundi 14 de 15h à 16h
Jeudi 17 de 17h à 18h

L'AGENDA d'avril et des vacances scolaires

Dessin bd manga
Cours 7-13 ans 27€
Mercredi 2 de 15h à 16h30
Samedi 12 de 10h à 11h30

Initiation au crochet
Cours dès 14 ans + adulte 30€
Vendredi 4 de 17h à 19h
Vendredi 11 de 17h à 19h

Atelier bijoux
Cours dès 14 ans + adulte 30€
Lundi 7 de 17h à 19h

Atelier bijoux
Cours 7-13 ans 27€
Mercredi 9 de 15h à 17h

Création en bois
Cours dès 14 ans + adulte 30€
Vendredi 11 de 14h30 à 16h30

Bourse d'échange Pokémon
Dimanche 13 de 15h30 à 16h30

Loisirs créatifs
Atelier couleurs 7-10 ans
Inscription gratuite
Lundi 14 de 15h à 16h
Jeudi 17 de 17h à 18h
Lundi 21 de 15h à 16h

Beaux-arts
Atelier couleurs Adulte
Inscription gratuite
Lundi 14 de 17h à 18h
Lundi 21 de 17h à 18h
Vendredi 25 de 15h à 16h

Beaux-arts
Atelier couleurs 7-10 ans
Inscription gratuite
Mardi 15 de 15h à 16h
Mercredi 16 de 17h à 18h
Samedi 19 de 17h à 18h
Mardi 22 de 15h à 16h
Jeudi 24 de 17h à 18h

Loisirs créatifs
Atelier couleurs 11-15 ans
Inscription gratuite
Mardi 15 de 17h à 18h
Samedi 26 de 17h à 18h
Mercredi 23 de 17h à 18h

Eveil Parents-enfants
Atelier couleurs 4-6 ans
Inscription gratuite
Mercredi 16 de 15h à 16h
Samedi 19 de 11h à 12h
Mercredi 23 de 15h à 16h
Samedi 26 de 11h à 12h

Beaux-arts junior
Atelier couleurs 11-15 ans
Inscription gratuite
Jeudi 17 de 15h à 16h
Vendredi 18 de 17h à 18h
Mardi 22 de 17h à 18h
Vendredi 25 de 17h à 18h

Loisirs créatifs
Atelier couleurs Adulte
Inscription gratuite
Vendredi 18 de 15h à 16h
Lundi 28 de 17h à 19h

Jesmonite
Cours dès 14 ans + adulte 30€
Mercredi 30 de 10h à 12h

Loisirs créatifs
Cours 7-13 ans 27€
Samedi 30 de 15h à 16h30

Cours et ateliers couleurs : places limitées, réservation sur cultura.com

Cultura Villennes-sur-Seine

Tookta, l'application qui trouve des sorties pour vos enfants

Lancée par une Villennoise, cette application gratuite simplifie la vie des parents en quête de sorties pour leurs enfants

Trouver des sorties adaptées aux enfants peut vite devenir un casse-tête pour les parents. Tookta, l'application mobile lancée en juin 2024, révolutionne la recherche de sorties en famille et permet de trouver des milliers d'activités pour enfants.

Avec ses activités variées et accessibles, Tookta encourage les enfants à bouger et à découvrir de nouveaux horizons en famille. *« En tant que maman, je sais à quel point il est difficile de trouver des sorties adaptées à ses enfants sans y passer des heures,* explique Joanna Demeure, fondatrice de Tookta. *Cette application répond à ce besoin en offrant une expérience fluide et permet aux parents d'affiner leur recherche en fonction de l'âge de leurs enfants, la météo, le budget. »* Pour accélérer ses développements et sa visibilité, une campagne de financement participatif a été lancée.

https://fr.ulule.com/tookta/
ou flashez le QR code
pour télécharger l'application :

tookta.

Nouvelle période d'engagement pour l'Amap

L'Association pour le maintien d'une agriculture paysanne (Amap) villennoise se prépare à renouveler son engagement envers ses membres et ses producteurs locaux début mai. Elle propose des contrats paniers maraîchers, fruits, pains, œufs, volailles, produits laitiers de brebis passés avec des producteurs locaux. La saison est également rythmée par des petits marchés bio proposant des produits tels que miel, chocolats, huile d'olive, savons ...

Si vous êtes intéressés, merci d'envoyer un mail à amapvillennoise@gmail.com. Réunion d'information en visio le mardi 15 avril 2025, 19h30

THANK YOU MARGARETH

CONCEPT STORE INSOLITE
Mode homme & femme - Bijoux - Accessoires -Déco

MKT Studio · jane blue Paris · Hod paris · Hartford
American Vintage · SAMSØE ϕ SAMSØE · sacrécœur

26 rue Parvery - Villennes sur Seine

& shopping 7/7j sur
thankyoumargareth.com

Jeu vidéo et numérique : un salon connecté au succès

Nouveauté à Villennes, le Local 11-17 ans a organisé son premier Salon du jeu vidéo et du numérique. Entre tournois de e-sport et ateliers de prévention sur les dangers du numérique, du rétrogaming à la réalité virtuelle, cet événement a rencontré un grand succès.

En libre accès ou en compétition, les jeux vidéo ont ravi les petits et les grands geeks.

Des casques de réalité virtuelle ont permis de découvrir ce phénomène. Le maire, Jean-Pierre Laigneau, s'y est aussi essayé.

La prévention des dangers du numérique était un passage obligé pour les jeunes participants.

Nostalgie pour les adultes ou découverte pour les plus jeunes, les bornes d'arcade ont été plébiscitées.

Rencontres de générations à la Rose des Vents

En février, l'Ehpad de Villennes a accueilli le Conseil municipal des jeunes, le Local 11-17 ans et le Centre de loisirs L'Île aux enfants pour des rencontres intergénérationnelles riches en échanges et en sourires.

Autour de jeux de société, de recettes de cuisine partagées et de discussions animées, les enfants, les adolescents et les résidents ont tissé des liens, mêlant souvenirs et découvertes. Ces instants de convivialité ont permis de briser la barrière des âges et de rappeler combien ces rencontres sont précieuses, tant pour les aînés, heureux de partager leur expérience, que pour les plus jeunes, curieux d'en apprendre davantage sur le passé et la richesse des parcours de vie. Une belle initiative qui illustre l'importance du lien social et du partage entre générations.

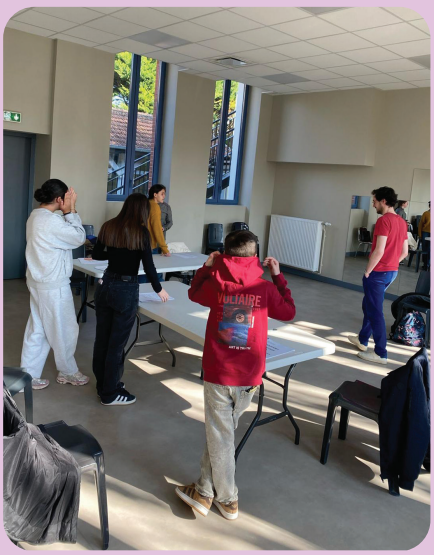

L'éloquence, un art qui s'apprend

Sous l'impulsion d'Arthur Rouyer, conseiller municipal délégué à la Jeunesse, le Local 11-17 ans, avec l'association Lysias Nanterre, a proposé une série d'ateliers de formation à la prise de parole en public destinée aux jeunes Villennois.

Les Winzins au Salon de l'agriculture

Mercredi 26 février, les Winzins, surnom des enfants du centre de loisirs, ont visité le Salon de l'agriculture à Paris, conviés par le Crédit Agricole. Une sortie programmée en plein cœur des vacances de février très appréciée par les jeunes Villennois.

SOCIAL

Une aide-ménagère pour les personnes en perte d'autonomie

La mairie propose les services d'une aide-ménagère pour les Villennois qui, pour raison médicale ou perte d'autonomie, rencontrent des difficultés à effectuer des tâches domestiques.

L'aide-ménagère peut se rendre à votre domicile afin de vous aider dans l'entretien courant, pour vos courses ou vos démarches simples et pour vous apporter un soutien moral. Une visite de votre domicile sera programmée afin d'évaluer la nature de vos besoins et d'adapter le nombre d'heures hebdomadaires nécessaires à effectuer chez vous.

Le travail d'une aide-ménagère est différent de celui d'une femme de ménage : elle est avant tout présente pour aider à vivre le quotidien dans de meilleures conditions.

Le tarif horaire appliqué est basé sur le barème de la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV) et calculé en fonction des revenus.

Voici une liste des missions qu'elle peut remplir :

- **Entretien courant :** sols (balayage, aspirateur, lavage) ; lit (aération, changement des draps) ; vaisselle ; linge (repassage, petits travaux de couture).
- **Courses** (uniquement pour les personnes vivant dans l'hypercentre de la commune) : les achats sont effectués dans le centre-ville, sur le temps de travail.
- **Aide à la confection des repas.**
- **Aide aux démarches administratives simples**.

Pour plus d'informations : ccas@ville-villennes-sur-seine.fr ou 01 39 08 25 40.

Un Café des aidants à La Rose des Vents : une nouvelle initiative pour les familles

Depuis février, l'Ehpad de Villennes a lancé une initiative inédite dédiée aux familles et proches aidants : le Café des aidants, organisés par Samantha Dykes, une psychologue de l'établissement. Ces rencontres, qui se tiennent un lundi soir tous les deux mois, ont pour objectif de créer un espace d'échanges sur des thématiques liées au quotidien en Ehpad et au rôle d'aidant. Elles offrent une opportunité précieuse de partager des expériences, d'obtenir des informations pratiques et de renforcer le lien entre les familles et l'Ehpad.
Les premières rencontres, en février et en avril, portaient sur les thèmes « Comprendre les troubles cognitifs et adapter son accompagnement au quotidien » et « Être aidant, c'est quoi pour moi ? ». L'occasion d'échanges enrichissants, mettant en lumière des préoccupations communes et des solutions concrètes.
Informations :
contact@residence-rose-des-vents.com ou 01 30 65 20 20.

SANTÉ

Nouvelle installation à la maison médicale

Christine BOURGOIN,
psychologue-psychopraticienne : 06 76 96 10 75

Agissons face aux moustiques tigres

Face à sa prolifération, les risques qui pèsent sur la santé augmentent chaque année et invitent à la mobilisation de chacun pour stopper sa prolifération sur le territoire.

Plus d'infos : https://bit.ly/4iSfTVo

Fermeture de L'Aubrière : une solution pour les résidents

Alors que le Tribunal de commerce de Nantes avait prononcé la mise en liquidation judiciaire et la cessation d'activité de la résidence L'Aubrière au 31 mars, le maire s'est assuré que l'ensemble des résidents ait un logement à cette date.

Le Tribunal de commerce de Nantes avait prononcé mercredi 5 mars 2025 la mise en liquidation judiciaire de la résidence. Consternée par le faible délai entre cette annonce et la fermeture définitive de l'établissement multigénérationnel de Villennes au 31 mars, la mairie a apporté son soutien aux résidents. *« Cette décision a été vécue comme un choc pour les résidents qui avaient choisi cet établissement pour son cadre de vie exceptionnel au cœur de Villennes,* avait alors réagi Jean-Pierre Laigneau, le maire. *Le délai entre la notification de cette décision et la date effective de la fermeture est extrêment court et absolument inapproprié à l'enjeu humain du relogement des résidents. »*

Dans un communiqué de presse daté du 6 mars 2025, le groupe Heurus avait assuré de sa volonté d'accompagner les résidents en engageant des échanges avec les résidences services seniors environnantes.

Jean-Pierre Laigneau et Éva Séguy sont allés à la rencontre des résidents au lendemain de l'annonce de la liquidation judiciaire.

Rencontre avec les résidents et activation de contacts

« De son côté, la Municipalité a porté une attention particulière aux actions d'Heurus et a mis en place des solutions dans la mesure de ces compétences, explique Jean-Pierre Laigneau. *Avec Éva Séguy, adjointe au maire déléguée aux Seniors et aux Affaires sociales, nous nous sommes rendus, vendredi 7 mars 2025, auprès des résidents pour leur apporter tout notre soutien et échanger avec eux pour identifier leurs besoins. Nous avons contacté les agences immobilières villennoises pour une mise en relation puis avons rapidement visité une résidence seniors qui venait d'être livrée à Verneuil-sur-Seine. »*

15 seniors ont depuis rejoint cet établissement, les autres ayant trouvé des solutions alternatives. Reste que des actifs étaient encore sans solution au 31 mars.

Les résidents sans alternative restent sur place

Grâce à la mobilisation du maire, qui a contacté la sous-préfecture, le liquidateur judiciaire et le propriétaire, un accord a été trouvé pour que les résidents actifs sans alternative restent sur place. Une solution salvatrice mais qui reste temporaire puisqu'aucune date limite n'a été fixée et que le fonds d'investissement propriétaire est toujours à la recherche d'un acquéreur.

L'établissement récemment ouvert à Verneuil-sur-Seine a été visité par les élus villennois et s'est avéré être une opportunité de relogement pour de nombreux résidents.

Que du bonheur pour nos seniors

Les animations proposées par le CCAS continuent de faire le bonheur des seniors de Villennes … et le programme des prochains mois est tout aussi alléchant.

14 janvier - Galette des rois avec les élus villennois dans une ambiance chaleureuse et gustative.

9 février – Déjeuner-spectacle au cabaret Artishow à Paris

18 mars – Atelier d'art floral, spécial centre de table

20 mars – Dîner musical aux Jardins de Villennes

6 avril – Spectacle La Valse des Pingouins, nominée pour la Meilleure Comédie aux Molières, au Théâtre des Nouveautés à Paris

« Renforcer les liens entre nos seniors »

Éva Séguy, adjointe au maire déléguée aux Affaires sociales et vice-présidente du CCAS Séniors

« Le programme proposé aux seniors est riche en événements, activités, sorties tout au long de cette année 2025. Il offre l'occasion de partager des moments festifs et culturels, dans la joie, l'amitié et le plaisir de se retrouver. Renforcer les liens entre nos seniors, c'est le projet que portent tous les membres du CCAS Seniors. Nous vous attendons nombreux pour les prochains rendez-vous. »

Les prochaines activités avant l'été :

Jeudi 22 mai

Visite guidée au musée du Domaine royal de Marly-le-Roi
Art et histoire au menu de cette sortie qui permet de découvrir l'intime résidence de Louis XIV.

Vendredis 23 mai et 13 juin

Ateliers Mémoires en goguette
animés par Caroline Coti, infirmière spécialisée, et Fatima Guerrouache, conseillère municipale déléguée à la Santé.

Jeudi 12 juin

Traditionnelle sortie estivale
Découverte du Musée de la Nacre et de la Tabletterie, un savoir-faire ancestral patrimonial, déjeuner au golf Montgriffon et visite de l'abbaye royale de Royaumont.

Mardi 17 juin

Atelier d'art floral
animé par Sophie Durand pour une belle composition ensoleillée.

Inscriptions à
seniors@ville-villennes-sur-seine.fr
ou à l'accueil de la mairie (01 39 08 25 40).

Pour faciliter l'organisation des événements, pensez à vous inscrire dès que possible.

La Rose des Vents

RÉSIDENCE DE RETRAITE MEDICALISEE
La Rose des Vents
235, Chemin de Fauveau
78670 Villennes-sur-Seine
Tél. 01 30 65 20 20
contact@residence-rose-des-vents.com
www.rose-des-vents.fr
Directrice : Clémence Le Goupil

Foulée villennoise : l'incontournable rendez-vous sportif et familial

La 33e Foulée villennoise aura lieu le dimanche 18 mai 2025, avec des courses adaptées à tous les niveaux. Départs et arrivées au complexe sportif.

Comme depuis plusieurs années, plusieurs formats sont proposés : des courses dédiées aux enfants (1,2 km et 2 km), des courses pour tous (5 km, 10 km) et le Family Bike and Run (1 parent coureur et 1 enfant de 6 à 12 ans à vélo sur un parcours de 5 km). L'inscription aux courses enfants et au Family Bike and Run est gratuite. Seul ou en famille, pour la performance ou le plaisir, toutes les foulées mènent à Villennes !

Horaires :
- 9h30 : 1,2 km et 2 km enfants
- 10h : Family Bike and run
- 10h30 : 5km et 10 km

Inscriptions en scannant le QR-Code ou sur ville-villennes-sur-seine.fr

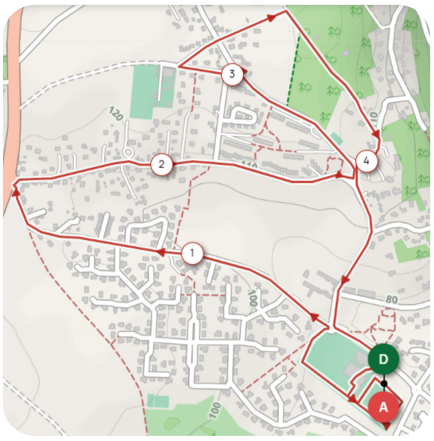

Un parcours légèrement réajusté

Afin de faciliter l'organisation, avec départs et arrivées au même endroit, mais aussi pour renforcer la sécurité des participants et réduire les nuisances dues aux fermetures temporaires de rues, les parcours ont été retravaillés. Les différentes épreuves proposent désormais des distances correspondant aux standards officiels des courses sur route.

Bénévoles, on compte sur vous !

Pour un événement réussi, impossible de faire sans les traditionnels bénévoles qui viennent renforcer les équipes municipales le jour de la course. Inscriptions et remise des dossards, ravitaillements, balisage ou signalements sur le parcours : l'Office municipal des sports (OMS) a besoin de votre aide.

Si vous êtes volontaires, merci de vous faire connaître en écrivant un courriel à ***fouleevillennoise@gmail.com***

Le golf se refait une beauté

Afin d'offrir un accueil optimal à l'arrivée des beaux jours, des aménagements ont été effectués, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Des travaux de peinture, des investissements en restauration et un réaménagement du pro-shop ont été réalisés. Dehors, la réhabilitation des bunkers, de greens et de fairways a été entreprise. D'autres améliorations sont prévues afin de finaliser ces installations et garantir une expérience toujours plus agréable.

Des tarifs préférentiels pour les Villennois

Les tarifs appliqués aux Villennois dans le cadre d'une convention passée entre le golf et la commune sont des tarifs préférentiels permettant à un grand nombre de Villennois la pratique du golf, sur présentation d'un justificatif de domicile récent. Ils sont votés chaque année en conseil municipal.

Golf de Villennes-sur-Seine
Route d'Orgeval - 01 39 08 18 18 - villennes@bluegreen.fr

45 ANS

Retrouvez la joie partagée des bons moments !

Depuis 45 ans, les audioprothésistes ENTENDRE s'engagent à conseiller et à accompagner les personnes malentendantes.
En leur proposant les solutions les plus adaptées, ils leur font redécouvrir la plénitude des sons et des sensations qui leur sont chers.

Entendre, vous **re**lier à tout ce qui vous entoure.

Vos centres Entendre proche de chez vous

VILLENNES-SUR-SEINE	VERNEUIL-SUR-SEINE
75, Rue du Pré aux Moutons	17, Rue des Prés
01 85 47 00 37	**01 85 47 07 07**

Sandra TANDETNIK et Lou PRATS
Vos audioprothésistes Diplômées d'État

entendre
www.entendre-audition78.com

ST AUDITION - RCS Versailles B 531 306 793 - Mars 2025.

Avec la bibliothèque, les écoliers prennent goût à la lecture…

Depuis plusieurs années, la bibliothèque Émile-Zola a instauré une politique active de partenariat avec les écoles villennoises. Avec la lecture au cœur de ses projets.

Les agents municipaux reçoivent des élèves, ou se déplacent à leur rencontre dans les classes, pour les familiariser avec les livres, leur raconter des histoires ou participer à des projets pédagogiques coconstruits avec les enseignants. *« Le lien entre les écoles de Villennes et la bibliothèque est très fort,* explique Marie-Agnès Bouyssou, première adjointe au maire déléguée aux Affaires scolaires. *La lecture est une priorité. Il est primordial que chaque écolier villennois accède au collège en sachant correctement lire. En cela, le travail des agents municipaux et des bénévoles de la bibliothèque est précieux pour donner, dès le plus jeune âge, le goût de la lecture. »*

De la maternelle aux CM2

Les agents municipaux, en adéquation avec le corps enseignant, proposent régulièrement des accueils de classe. Dès la maternelle, des histoires sont lues aux enfants qui peuvent emprunter des livres sur le compte de leur école.

En cette année scolaire 2024-2025, la bibliothèque Émile-Zola a souhaité diversifier ses propositions avec les scolaires. En partenariat avec la communauté urbaine GPS&O, les élèves de CM2 de l'école Pré-Seigneur participent par exemple au prix Papyrus qui fait la promotion de la lecture auprès des enfants de 9 à 11 ans. 4 ouvrages – tous des premiers romans – sont présentés par les bibliothécaires de la ville, sont soumis aux élèves et font l'objet de lectures solitaires ou communes, puis d'échanges argumentés. L'un des 4 auteurs viendra également à la rencontre des CM2 au cours de l'année scolaire. Les élèves – environ 600 sur le territoire de GPS&O - votent ensuite pour leur ouvrage préféré.

Les ouvrages en compétition cette année :

- ***Enquête de haute voltige*** d'Anne-Marie Desplat-Duc et de Maxime Fontaine, Éditions Poulpe fictions
- ***L'Étoile du soir*** de Siècle Vaëlban, Éditions Albin Michel-Jeunesse
- ***Hazel Mortelune & la malédiction des Trois*** d'Aurore Gomez, Éditions Rageot
- ***Le Jaguar aux yeux d'or*** d'Isabel et Marc Cantin, Éditions Talents hauts.

…et aussi à l'art

Autre nouveauté de l'année scolaire : la bibliothèque a proposé des ateliers d'initiation à différentes techniques artistiques, avec en point d'orgue, une exposition des œuvres des élèves organisée en salle Fordan.

« Nous avons toujours vu la bibliothèque comme un lieu d'échange multiculturel qui va au-delà des livres, souligne Virginie Albar, adjointe au maire déléguée à la Culture. *La diversification des partenariats avec les écoles va dans ce sens, avec l'objectif d'apporter des connaissances et d'ouvrir l'esprit des écoliers aux différentes formes artistiques et culturelles. »*

La Pentecôte en plein diagnostic de restauration

Un diagnostic de restauration du tableau *La Pentecôte*, classé monument historique et accroché en salle du conseil municipal, a été lancé.

La restauratrice du patrimoine Elodie Delaruelle était en mairie jeudi 20 mars pour un diagnostic sur l'état du tableau *La Pentecôte* qui fait partie du patrimoine de Villennes et est classé monument historique. Un rapport et des préconisations seront transmis à la mairie d'ici quelques semaines. La dernière intervention datait de 2013.

Prêté, perdu, retrouvé et restauré

Cette œuvre exceptionnelle de 4,30 m de long sur 2,70 m de large, datée de 1648, dessinée par Laurent de la Hyre (1606-1656) et peinte probablement dans les ateliers d'Eustache Le Sueur, était initialement fixée dans l'abside au fond de l'église Saint-Nicolas. Elle avait été décrochée et prêtée lorsque le chantier de restauration de l'édifice a été entrepris au début des années 1980. Egarée à la suite de ce prêt, des recherches avaient été lancées par la mairie en 2006 en partenariat avec les services des archives départementales. Le tableau, sérieusement endommagé, a été retrouvé à Chartres en 2007. Au terme d'une restauration de dix-huit mois, elle est de retour à Villennes, dans la salle du Conseil municipal, depuis décembre 2009.

L'art urbain va faire le mur

Depuis 2019, la Communauté urbaine GPS&O soutient le street art en proposant de faire réaliser des fresques sur les murs des communes qui souhaitent participer au projet 1 mur 1 œuvre.
En 2024, notre commune a répondu à l'appel à candidatures en proposant le mur autour de la boîte à lire du parc de la mairie. La candidature de Villennes a été retenue par le comité de sélection, avec l'aval de l'Architecte des bâtiments de France qui a livré ses préconisations. En plus de ce mur, GPS&O a proposé d'ajouter le mur du transformateur électrique de la place verte. La communauté urbaine va donc solliciter un artiste, en accord avec la commune, pour réaliser les fresques. Elle prendra en charge

les postes de dépenses suivants : enveloppe financière de la création, prestation artistique et matériel (ex : location de la nacelle, peinture...), frais de déplacement et d'hébergement de l'artiste.

Un virtuose à la rencontre des écoliers

Répondant à l'invitation du Comité de la culture, le pianiste Jean-Baptiste Doulcet a proposé, le 17 janvier, plusieurs sessions d'improvisation aux CM1 et CM2 des écoles villennoises.

Les animations culturelles font le printemps

En ce début d'année 2025, la vie culturelle villennoise été très intense. Entre expositions, théâtre, concerts et animations, l'offre a été riche et diversifiée.

Le Petit Rideau Rouge, le festival par et pour les amateurs

Pour sa première édition, le festival de théâtre amateur proposé par la commune a rempli la salle des arts du jeudi 3 au dimanche 6 avril grâce aux performances de troupes locales : Théâtre en Seine, Les Comédiens de la Tour, Les Couakeuses, Les Jeux dits de la Bruyère et Tous en Scène.

Anne Sila, une voix d'exception

Chanteuse et violoncelliste, Anne Sila était l'invitée de la carte blanche de Sandra Bouvelle dimanche 2 février. Au cœur d'un show à l'esprit jazz manouche, celle qui s'est fait connaître en 2015 dans la quatrième saison de The Voice était sur scène avec Sandra Bouvelle, accompagnées par Adrien Moignard (guitariste solo), Christophe Cravero (orgue hammond), Mathieu Chatelain (guitare rythmique), Jérémie Arranger (contrebasse) et Éric Bouvelle (accordéon).

8 mars : une journée pleine de sens

Dans le cadre de la journée internationale des droits de la femme, la mairie a proposé deux événements :
- *La Gloire pour tout le monde,* pièce de Anne-Sophie Nédélec, par la compagnie Des Elles et des Ils.
- *Femmes,* exposition de peinture par Stéphanie Caillet

Des spectacles et animations toujours aussi variées

Pour la Saint-Valentin, une soirée spéciale était proposée avec la pièce Ce soir ou jamais, *une comédie sur les applications de rencontre.*

Organisé par le Lions club Villennes Médan, le salon du chocolat et des saveurs gourmandes a offert un moment de délices aux Villennois avant Pâques.

À l'occasion de ses traditionnelles Soirées musicales de Villennes, le Comité de la culture propose plusieurs fois par an des moments musicaux d'exception comme ces dernières semaines avec la venue du pianiste Kotaro Fukuma le 2 février puis avec le récital piano-violon de Christia Hudziy et Julia Pusker.

Vendredi 21 mars, Olivier Sauton était sur la scène de la salle des arts avec son spectacle Fabrice Luchini et moi. *Il a ensuite dédicacé le livre du même nom.*

L'exposition de Lore Gaulier a offert de belles découvertes avec ses créations inspirées par la nature.

AGENDA

BIBLIOTHÈQUE ÉMILE-ZOLA

Retrouvez ici le planning des animations, régulières et événementielles, de la bibliothèque Émile-Zola

Tous les vendredis / 16h-19h
Ludotime

Jeudi 24 avril / 18h
Club de lecture adulte

Mercredi 14 mai / 10h30 (2-4 ans), 17h (5-7ans)
Petites et Grandes Zoreilles
Histoires et comptines pour les petits et les plus grands

Jeudi 22 mai / 18h
Club de lecture adulte

Mercredi 11 juin / 10h30 (2-4 ans), 17h (5-7ans)
Petites et Grandes Zoreilles
Histoires et comptines pour les petits et les plus grands

Mercredi 18 juin ou 2 juillet / 16h
À pas contés
Mini-spectacle pour les enfants à partir de 4 ans.

Jeudi 26 juin / 18h
Club de lecture adulte

Mardi 8 juillet / 10h30-12h30
Lir'O'Parc
Parc de Marolles
Lectures à haute voix et sélection thématique de livres à consulter sur place.

Jeudi 10 juillet / 10h30-12h30
Lir'O'Parc
Place des Coquelicots (Fauveau)
Lectures à haute voix et sélection thématique de livres à consulter sur place

Fermetures exceptionnelles :
- du mardi 15 au mercredi 23 avril inclus
- jeudi 1er mai
- jeudi 8 mai
- du jeudi 29 au samedi 31 mai inclus
- du mardi 22 juillet au samedi 16 août inclus.

SORTIES

Vendredi 25 avril / 20h30
Salle des arts
THÉATRE – *The Cruise*, nouveau spectacle improvisé de l'Alibi du Mardi
Également vendredi 23 mai (20h30)
et samedi 28 juin (20h30)
Embarquez pour une croisière d'une heure totalement improvisée ! Chaque soir, les passagers, les escales et les catastrophes maritimes sont inventés en direct, à partir de vos suggestions. Drames tropicaux, romances de pont supérieur ou mutinerie générale : tout peut arriver sur *The Cruise*... Vous donnez le cap, on navigue à vue !
Tarif : 5€. Réservations : lalibidumardi@gmail.com

Samedi 26 avril / 11h
Place de la Famille / halle du marché
ÉVÉNEMENT – Inauguration de la place François-Gourdon

Samedi 10 mai / 10h-13h
Rue du Pré-aux-Moutons (complexe sportif)
ATELIER VÉLO – Réparation et entretien de vélos par le Collectif villennois pour la transition (CVT)

Du 13 au 25 mai
Salle Fordan
EXPOSITION – Les Photophiles s'exposent
Les photographes amateurs exposent leurs meilleures séries du mardi 13 au dimanche 25 mai 2025
Entrée libre. Vernissage vendredi 16 mai à 19h30.

Vendredi 16 mai / 20h30
Salle des arts
SPECTACLE – Lod, mentaliste et hypnotiseur
Lod est expérimentaliste. À la croisée de l'illusion, du mentalisme et de l'hypnose, Lod s'amuse à créer des expériences participatives pour explorer et repousser les limites de la psychologie humaine. Tantôt jouant avec vos biais cognitifs, tantôt utilisant la puissance de votre inconscient, Lod vous manipule pour créer des effets toujours plus innovants et impressionnants !

Tarifs : 10 € / 5 € pour les moins de 18 ans / Gratuit pour les moins de 12 ans.

Réservation : https://app.imagina.com/villennes-sur-seine/411693

Samedi 17 mai / 14h
ENVIRONNEMENT – Sortie plantes médicinales et culinaires
Le Collectif villennois pour la transition (CVT) propose de découvrir les plantes médicinales et culinaires de nos chemins. Sortie animée par Corinne Houziaux, diplômée de l'Ecole des Plantes de Paris.
Nombre de places limité / Inscription : pactetransitionvillennes@gmail.com

Samedi 17 mai / 20h30
Salle des arts
MUSIQUE – Jam session par AZ Musique
Ouverture par Travel Rock
Tarif : 7 € (entrée + 1 boisson)

Dimanche 18 mai / 9h-12h
Complexe sportif
SPORT – Foulée villennoise (voir page 24)

Samedi 24 mai / 10h-20h
Place de la Libération
ÉVÉNEMENT – Village des Créateurs
Organisé par Théma Créations, cet événement regroupera plus de 50 créateurs, artisans et artistes.
Les exposants proposeront des créations artisanales, locales, éco-responsables, uniques et originales.
Événement créatif, festif et familial, le Village des créateurs organisera également des ateliers de loisirs créatifs pour les enfants et adolescents. Un programme festif détaillé sera publié sur les réseaux sociaux *@ levillagedescreateurs2025.*

Samedi 24 mai / 14h30
Place François-Gourdon (place de la Famille)
ENVIRONNEMENT – Rallye de l'environnement villennois
Proposé par le Collectif villennois pour la transition (CVT). Profitez de ce rallye pour partager un moment en famille à la découverte de la biodiversité et de l'environnement de Villennes.

Dimanche 18 mai / 13h-19h
Villennes et Médan (remise des prix en salle des arts)
PATRIMOINE – Rallye pédestre de l'ACV La Mémoire de Villennes
Cette animation intercommunale est proposée en partenariat avec l'office de tourisme intercommunal Terres de Seine et la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise (GPS&O). Elle est organisée en coopération avec l'association Médan d'hier et d'aujourd'hui.

En vous promenant et en vous amusant, vous découvrirez les patrimoines médanais et villennois, guidés par d'anciennes célébrités des deux villes voisines, à travers diverses énigmes et questions. Réservez tout l'après-midi car le rallye pédestre se terminera par une réunion conviviale des équipes (présentation des solutions, remise des prix, collation). Toutes les équipes seront récompensées, les meilleures un peu plus. Après inscription, le lieu et l'heure de votre rendez-vous vous seront communiqués, les départs étant échelonnés sur une heure. Les liaisons entre Médan et Villennes se feront en voiture.

Cet événement culturel et ludique s'adresse à tous : constituez, sans tarder, votre équipe (3 à 5 personnes) ! Départs entre 13h15 et 14h15. Solutions et remise des prix à 18h.
Tarif : 4€ par personne / gratuit jusqu'à 16 ans - Inscriptions des équipes à partir du 18 avril : mémoire.villennes@free.fr / 01 39 75 71 92

Les Soirées musicales de Villennes

Dimanche 25 mai / 17h
Salle des arts
MUSIQUE – Récital de piano de Samuel Bismut
Organisé par le Comité de la culture.

Né en 1998, Samuel Bismut se produit comme pianiste depuis l'âge de 14 ans. Nommé aux révélations classiques « Talents Adami 2022 », Lauréat Piano Campus 2023, diplômé du CNSM de Paris, Samuel Bismut se singularise par un Schubert d'une poésie et d'une imagination rares, dans le sillage d'Adam Laloum.
Les Villennois qui l'ont entendu lors de la Soirée Pollen 2024 le retrouveront avec bonheur dans un programme : moments musicaux et sonates de Franz Schubert.

Tarifs : 25 € / 10 € pour les étudiants / Gratuit pour les moins de 18 ans.

Réservation : les.soirees.musicales@gmail.com / 06 98 22 27 07

AGENDA

Dimanche 1er juin
Salle des arts
DANSE – Spectacle de l'association Danse Spirit

Samedi 7 juin / 10h-12h
Breteuil
ENVIRONNEMENT – Nettoyage citoyen
Organisé par l'association VIE avec le Conseil municipal des jeunes

Samedi 7 juin / 10h-13h
Place des Coquelicots (Fauveau)
ATELIER VÉLO – Réparation et entretien de vélos par le Collectif villennois pour la transition (CVT)

Samedi 7 juin / 20h30
Salle des arts
THÉATRE – *Douce enfance*
Par la compagnie Les Jeux dits de la Bruyère en partenariat avec le Rotary-club de Poissy.
Trois enfants viennent d'enterrer leur mère. Entre mensonges et non-dits, des vérités éclatent après ce décès.
Tarifs : 15 € / 7 €

Samedi 14 juin / 19h-00h
Centre-ville
ÉVÉNEMENT – Karaoké géant

Organisé par Le Bistrot de la place, en collaboration avec la Boucherie RS et la boulangerie Les Villennes Gourmandes. Au menu : aligot-saucisse.
Dans la limite des places disponibles. Préventes : 20 € (au bistrot ou à la boucherie). 30 € à partir du 1er juin.

Dimanche 15 juin / 8h30
Base nautique (chemin des Pêcheurs)
SPORT – Grand 8 d'aviron
Compétition d'aviron organisée par l'Aviron club de Villennes Poissy (ACVP).

Vendredi 20 juin / 20h30
Salle du Conseil municipal
MUSIQUE – Soirée Pollen
Organisé par le Comité de la culture.
Une soirée magique où musique classique et poésie se magnifient autour d'un thème ! Cette année, le thème retenu est : La vie... ses couleurs.
Concours de poésie : Poètes, à vos plumes ! N'hésitez pas à nous transmettre vos poésies en les déposant à la bibliothèque ou en mairie. Les meilleurs poèmes seront lus lors de la soirée.
Musique : Un jeune musicien sera choisi parmi les meilleurs sortant du CNSM de Paris ou de l'Ecole Normale pour enchanter cette soirée.
Entrée libre. Réservation : 06 98 22 27 07

Du 20 au 29 juin
Salle Fordan
EXPOSITION – Kalina Nadj
Jeune talent autodidacte de 28 ans, Kalina Nadj est une peintre spécialisée dans la réalisation de paysages marins. ***Entrée libre. Vernissage vendredi 20 juin à 18h30.***

Vendredi 27 juin
JEUNESSE – Journée des CM2
Après les cours, remise des récompenses au théâtre de verdure du parc de Marolles puis soirée au Local

Du 27 juin au 6 juillet
MUSIQUE - Festival Musiques sur Seine
(voir ci-contre)

Samedi 28 juin / 8h30-13h
Parc de Marolles
VIE SCOLAIRE – Spectacle des écoles

Samedi 28 juin / 8h30-13h
Parc de la mairie
VIE SCOLAIRE – Kermesse

Samedi 21 juin / 15h-00h
Centre-ville
ÉVÉNEMENT – Fête de la Musique
15h : Concerts des élèves de l'école de musique AZ Musique et de l'école de chant de Sylvia Schmitt

21h Queen killers – tribute to Queen
Queen Killers est un tribute band dédié à l'un des plus grands groupes de rock de l'histoire : Queen. Réunis autour d'une passion commune pour ce groupe mythique, les musiciens/chanteurs sont des professionnels et possèdent une solide expérience de la scène depuis plus de 25 ans. Ils rendent hommage magnifiquement au célèbre quator anglais en reprenant leurs meilleurs titres, avec force et énergie !
Entrée libre.

Festival Musiques sur Seine

Du jeudi 19 juin au dimanche 6 juillet

Embarquez pour un nouveau voyage musical

Pour la troisième édition de son festival soutenu par la Municipalité, l'association Studio sur Seine propose aux Villennois une programmation éclectique. *« Notre ambition est de proposer des répertoires variés et de s'adresser à un public le plus large possible, des écoliers aux seniors en passant par les jeunes adultes, avec des événements dans tous les quartiers,* soulignent Vincent Prezioso, directeur artistique du festival, et Serge Schwartz, président de l'association Studio sur Seine. *Avec des artistes professionnels et/ou en devenir, l'accent a été mis sur la diversité et l'excellence de la programmation. »*

Le Programme

Jeudi 19 juin / 14h
Conférence concert pour les CM1 et CM2 des écoles de Villennes par le Trio Paris Taïpei. Présentation du yangqing, le cymbalum chinois.

Vendredi 27 juin / 20h30
Salle des arts
Concert carte-blanche à Val Korda, gagnant du concours de l'édition précédente.

Samedi 28 juin / 9h-13h - **Parc de Marolles**
Initiation musicale pour les 3-12 ans.

Samedi 28 juin / 10h-12h
Bibliothèque Émile-Zola
Lectures de contes par le comédien Sylvain Katan.

Jeudi 3 juillet / 20h30
Salle des arts
Concert de l'ensemble vocal Pro Homine.

Vendredi 4 juillet / 20h30
Ancienne école de Breteuil
Concert du Trio Paris Taïpei et son voyage musical.

Samedi 5 juillet / 10h-12h
Place des Coquelicots (Fauveau)
Initiation musicale pour les 3-12 ans et lectures de contes par le comédien Sylvain Katan.

Samedi 5 juillet / 15h30-17h
Salle des arts
Contes en musique par la conteuse Julia Alimasi pour les enfants de 4 à 9 ans.

Samedi 5 juillet / 20h30
Salle des arts
Concert de jazz avec la chanteuse Mélanie Dahan.

Dimanche 6 juillet / 17h30-20h30
Halle du marché
Bal de clôture aminé par Éric et Sandra Bouvelle.

CARNET

Naissances
TISON Giulia, 27 novembre.
JANKOVIC Milijana, le 29 novembre.
LOUVET Lucas, 10 décembre.
SOUHAYEL Noah, 13 décembre.
KADOUS Anaëlle, 22 décembre.

Mariages
BOUTAB Mehdi et Hajar MZIOUI, 18 janvier.
PELLETIER Serge et Katharine STEWART, 25 janvier.
PILLARD Dorian et GORISSE Diane, 15 février.

Décès
PAOLI née GRELLET Josette, 16 décembre.
KIEFFER née GICQUEL Suzanne, 17 décembre.
BRULÉ née GOUWY Marie, 29 décembre.
BLOUIN née FAVETTE Paulette, 9 janvier.
DELOFFRE née DURST Christa, 21 janvier.
CANTENOT née DURAND Josette, 11 février.
MODESTINE Félix, 11 février.
LAPAUZE née MAINGUET Françoise, 11 février.
LACOSTE Christian, 21 février.
WEYENETH Jules, 21 février.
TROUDET née LEFEUVRE Denise, 24 février.
ORIOL Marcel, 24 mars.
HONNET née PÉRONEILLE Mireille, 28 mars.
BROUSSE née SOENS Astrid, 1er avril.

Ces données sont fournies par le service État civil de la mairie de Villennes-sur-Seine. Les listes ne sont pas exhaustives puisque les publications des informations sont soumises à l'accord préalable des personnes concernées ou de leur famille.

PRATIQUE

Ouverture de la mairie les samedis (9h-12h30) :
Samedis 19 avril, 3 et 17 mai, 7 et 21 juin, 5 juillet.

Conseil municipal
Jeudi 12 juin à 20h15 en mairie (salle du Conseil municipal).

Permanences juridiques (sans rendez-vous) :
Samedis 3 mai, 7 juin, 5 juillet, de 10h à 12h en mairie.

Permanences des infirmières pour tous soins : tous les lundis et jeudis de 7h30 à 10h (hors vacances scolaires) à la maison médicale Madeleine-Brès.

Collecte des déchets
Pour connaître votre calendrier personnalisé des différentes collectes en fonction de votre adresse, téléchargez l'application Infos déchets GPSEO ou rendez-vous sur https://gpseo.fr/article/mes-jours-et-points-de-collecte-dechets.

TRIBUNES

Tribune liste « *Bien vivre à Villennes autrement* »

Halte aux mensonges !

Les élus d'opposition veulent tout et son contraire : ils prétendent pouvoir baisser les impôts mais ne proposent aucune économie crédible ! 10% d'impôts en moins, cela signifie aucun investissement scolaire pour nos enfants et pas de terrain de padel, alors même que la demande est forte. C'est vraiment cela le projet des oppositions ? L'inconséquence de cette vision incantatoire est incompatible avec l'exercice des responsabilités, et diffuse une vision fausse selon laquelle la taxe foncière serait trop élevée à Villennes. L'État va pourtant nous imposer une pénalité de 120 k€ précisément parce que la taxe foncière est plus basse que la moyenne ! En ces temps géopolitiques particulièrement troublés, la majorité reste sérieuse et garde la tête sur les épaules : nous venons d'adopter un budget ambitieux d'investissements porteurs d'avenir et d'instaurer une exonération de 60% de taxe foncière pour rénovation énergétique.

Liste majoritaire
Bien vivre à Villennes autrement

Tribune liste « *Avenir Villennes* »

Villennes, mon village !

Nous avons la chance de vivre dans notre beau village, mais cette qualité de vie est menacée par des décisions qui ne répondent pas à vos attentes.
Hausse injustifiée de la taxe foncière, disparition des services (Poste, guichet de la gare, pharmacie), urbanisation galopante qui dénature notre cadre de vie, voirie dégradée, insécurité croissante... Face à ce déclin, nous proposons, avec mon équipe, une alternative claire et ambitieuse :
- baisser la pression fiscale par une gestion rigoureuse sans compromettre la qualité des services,
- stopper l'urbanisation pour préserver l'identité de notre village,
- assurer la sécurité au quotidien avec une présence renforcée de la police municipale en soirée et la nuit,
- défendre nos services et le commerce de proximité,
- rénover nos routes avec un programme pluriannuel de réfection,
- promouvoir la culture et le sport.

Ensemble, nous redonnerons à Villennes sa fierté, son dynamisme et son âme !

Pierre-François DEGAND
Liste Avenir Villennes
pierre-francois@degand.info

Tribune liste « *Villennes Ensemble* »

Villennes-sur-Seine mérite mieux !

À un an des prochaines élections municipales, notre ville traverse une crise inquiétante. Une nouvelle hausse des impôts se profile pour 2025, alors que nos voiries se dégradent, les commerces du centre peinent à survivre et la ligne de train J reste dans un état lamentable. L'urbanisme, lui, manque de vision et abîme l'identité de Villennes. Où va notre ville ? Nos élus doivent rendre des comptes et agir enfin pour l'intérêt général. Il est temps de défendre une gestion plus transparente, ambitieuse et respectueuse de notre cadre de vie.
Villennes mérite un vrai projet, à la hauteur de ses habitants !

Olivier Hardouin,
Liste Villennes Ensemble.

La Joyeuse Parade a ensoleillé Villennes

Nouvel événement festif du calendrier villennois, la Joyeuse Parade a rencontré un franc succès samedi 8 mars, du parc de Marolles jusqu'au centre-ville.

agence ARRIO

depuis 1880

Tout simplement incontournable !

87, place de l'église - Villennes-sur-Seine

Un conseil ? Une estimation ?

01 39 75 80 02

arrio@orange.fr

Villennes-sur-Seine · Médan
Orgeval · Verneuil-sur-Seine ...

standupcom.fr - RCS Versailles 810 390 831 - Ne pas jeter sur la voie publique.